

INFO. NAO 2017



Des Négociations Annuelles Obligatoires compliquées...mais quand même!

Cette fois encore l'issue de la NAO salariale est restée incertaine jusqu'à la fin. (Pour rappel : le législateur n'oblige pas les Entreprises à forcement conclure un accord, mais simplement à engager des négociations).

C'est donc, dans un contexte toujours contraint et après d'âpres discussions que les Organisations Syndicales sont parvenues à obtenir de la Direction en plus de l'intéressement* liée aux résultats économiques de l'année 2016! (*Négocié par avenant du 09 juin 2016 avec la participation)

Une revalorisation d'un supplément d'intéressement pour un montant de

=> 700,00€ bruts* <=

(*hors déduction contributions sociales : CRDS/CSG),

POUR CHAQUE SALARIE DE L'ENTREPRISE

Les autres mesures :

- une Augmentation Générale de + 0,6% avec un talon de 11,00€ pour les Ouvriers et Employés et une enveloppe de 0,6% de la masse salariale en Augmentation Individuelle.
- 1,2% de la masse salariale en Augmentation Individuelle pour les maitrises et 1A, 1B, 1C.
- la contribution employeur à la mutuelle qui passe de 24,30€ à 26,10€ au 1^{er} juin.
- la part variable liée aux médailles du travail qui passe à 9,00€ / année d'ancienneté.
- la Rémunération Variable Collective à 700,00€ soit 175,00€ maxi par trimestre.

La CFE-CGC a pris ses responsabilités en signant ces NAO 2017 déterminée à défendre le pouvoir d'achat des salariés de la S.C.CITROËN





=> Rejoignez-nous, adhérez à la CFE-CGC!